Programme de Développement concerté de l'administration numérique territoriale (DCANT)

L'État et les collectivités territoriales transforment ensemble le service public

BILAN 2018 - 2020























Sommaire

Éditorial	3
Contexte, ambitions, objectifs	4
DCANT en chiffres	5
Évènements clés 2018 - 2020	6
AXE - SOCLE COMMUN PARTAGE	
Actions 2018 - 2020	
Synthèse des principales réalisations	
Recommandations	
AXE – GOUVERNANCE PARTAGÉE	16
Actions 2018 - 2020	
Synthèse des principales réalisations	
Recommandations	
AXE – APPROCHE GLOBALE DE LA DONNÉE	22
Actions 2018 - 2020	
Synthèse des principales réalisations	
Recommandations	
XXE – PASSAGE À L'ÉCHELLE	29
Actions 2018 - 2020	
Synthèse des principales réalisations	
Recommandations	

Éditorial



Le programme de Développement Concerté de l'Administration Numérique Territoriale 2018-2020 est une co-construction entre l'État et les collectivités, dont l'ambition commune est de bâtir des services publics numériques plus fluides, plus performants, et plus soutenables financièrement.

Ce programme a permis depuis 3 ans d'accompagner la transformation numérique des territoires et a répondu à une demande forte et partagée de renforcer la coopération entre l'État et les collectivités.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que la démarche a donné lieu à des réalisations concrètes qui ont bénéficié autant aux usagers qu'aux agents publics.

C'est en particulier dans le domaine de la relation à l'usager et de la dématérialisation que les premiers résultats conjoints se développement et notamment le déploiement de FranceConnect dans plus de 700 collectivités territoriales, le service numérique rdv-solidarité co-développé et co-financé par l'Etat et les conseils départementaux, une plateforme Démarches Simplifiées dédiée aux collectivités bénéficiant des investissements préalables de l'Etat.

Mais ce sont également de nouvelles initiatives prometteuses - l'ouverture de la messagerie sécurisée Tchap, le soutien à l'opendata ou les actions de sensibilisation au sujet de la cybersécurité — qui démontrent la capacité des territoires à répondre aux enjeux numériques actuels.

Ce succès commun a démontré l'intérêt pour la France d'une pleine coopération, dans le domaine du numérique, de toutes les organisations en charge du service public. Il a pleinement justifié l'ouverture dans le cadre de France Relance d'un dispositif de financement des projets numériques portés par les collectivités territoriales.

Nadi BOU HANNA Directeur interministériel du numérique

Contexte, Ambitions et Objectifs

Le programme de développement concerté de l'administration numérique territoriale (DCANT) 2018-2020 est l'une des mesures de la conférence nationale des territoires (CNT). À ce titre, il a été lancé à Cahors le 14 décembre 2017 en présence des membres du Gouvernement et des représentants des associations d'élus locaux. État et associations d'élus l'ont entièrement coécrit autour d'une même ambition : construire ensemble des services publics numériques territoriaux fluides et performants.

« Au cœur de ce projet, je place notre volonté que chaque réforme, chaque plan, chaque démarche initiée par le Gouvernement pour mettre en œuvre des politiques publiques, dont la responsabilité est partagée entre l'État et les territoires, associe en amont les collectivités Territoriales concernées. »

Discours du président de la République lors de la Conférence nationale des territoires, le 17 juillet 2017

Le fonctionnement du programme DCANT repose sur l'engagement des parties prenantes à suivre et mettre en œuvre conjointement une feuille de route opérationnelle, qui a, tout au long du programme, été évaluée et mise à jour tous les semestres.

À l'issue des 3 années de travaux, nous présentons les principales réalisations et résultats.

Il se décline en quatre ambitions, faisant chacune l'objet d'un axe de travail, et se composant comme suit :



Axe - Socle commun partagé: construire un socle commun d'applications, de briques numériques, de référentiels et de cadres partagés pour accélérer la transformation numérique des Territoires



Axe – Gouvernance partagée : garantir une gouvernance partagée entre l'État et les collectivités territoriales de la transformation numérique des Territoires



Axe - Approche globale de la donnée : contribuer à une approche globale de la donnée au service des politiques d'intérêt général dans les Territoires



Axe - Passage à l'échelle: faciliter le passage à l'échelle de l'administration numérique dans les Territoires

DCANT en chiffres



Thématiques de travail

Catalogue numérique, Dites-le-nous une fois, FranceConnect, Démarches simplifiées, Cloud, Sécurité des données, Open data, Label, Archivage, Financement ... entre autres.

Actions réalisées

Actions de natures différentes : création d'outils, ateliers, mise en lien d'acteurs et partage de bonnes pratiques et d'informations.





Partenaires actifs

Représentants de collectivités territoriales, de directions ministérielles, de structures de mutualisation, participent régulièrement aux instances du programme et en co-pilotent la feuille de route.

Acteurs territoriaux et ministériels

Au-delà des partenaires actifs dans les instances de décisions, le DCANT anime une communauté d'acteurs territoriaux, ministériels, experts du numérique, qui participe aux différents chantiers engagés, en suit les travaux et relaie les solutions et services proposés.





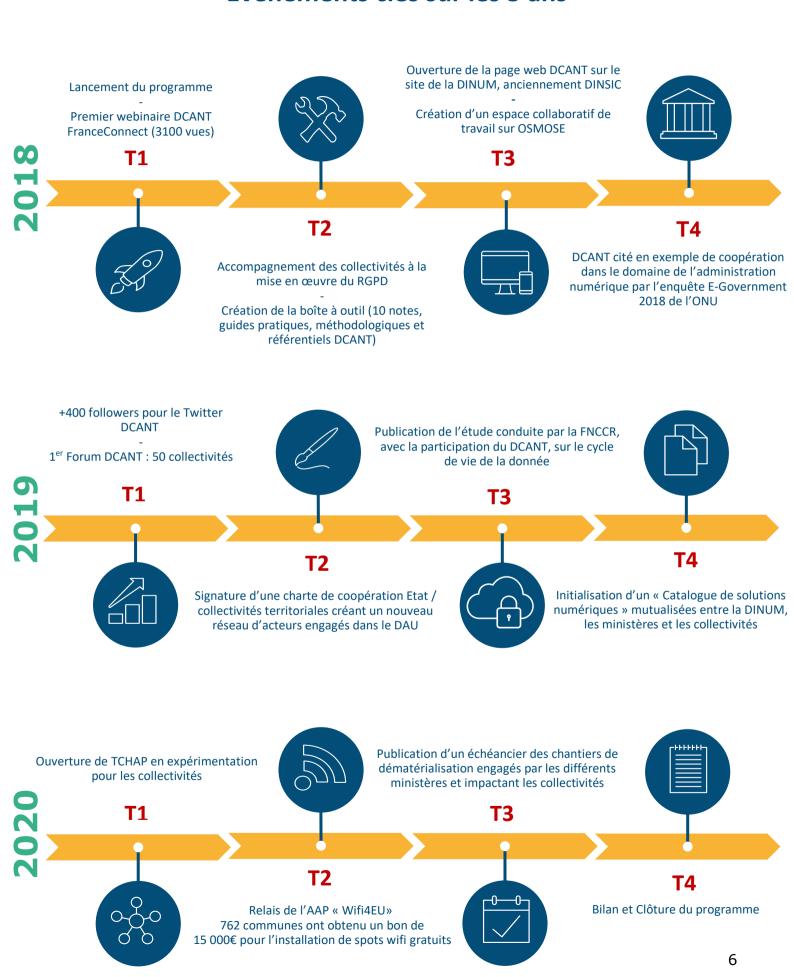




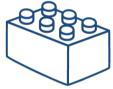




Événements clés sur les 3 ans







Axe - Socle commun

AMBITION: Construire un socle commun d'applications, de « briques numériques », de référentiels et de cadres partagés pour accélérer la transformation numérique des Territoires



ACTION 1: ACCOMPAGNEMENT AU DÉPLOIEMENT DE FranceConnect SUR LES PORTAILS DES COLLECTIVITÉS



- Présentation de la solution, ses bénéfices et conditions d'utilisation, sa roadmap, recueil des besoins et échanges de retours d'expériences
- Accompagnement des collectivités au déploiement de la solution en lien avec l'équipe FranceConnect : webinaires, ateliers, forums...



ACTION 2 : PRÉPARATION ET ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE DE France Cloud

- Recueil et analyse des besoins des collectivités en matière d'infrastructures, d'hébergement et de services numériques
- Co-construction de l'offre Cloud Cercle 3 avec les collectivités
- Accompagnement des collectivités, en lien avec l'équipe Cloud, à l'adoption et à l'utilisation de l'offre Cloud C3, dans le cadre de projets de transformation.

ACTION 3: RÉALISATION D'UN CATALOGUE DE SOLUTIONS NUMÉRIQUES À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS

- Objet du catalogue : Accélérer la transformation numérique des collectivités en proposant des solutions numériques élaborées par la DINUM, des ministères ou des collectivités et pouvant être mutualisés
- Le catalogue compte à ce jour 4 solutions



Démarches Simplifiées est un service permettant aux administrations de dématérialiser des démarches administratives grâce à un générateur de formulaires et une plateforme d'instruction de dossiers. Cette application en ligne prête à l'emploi est développée, hébergée et maintenue par la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM), et mise à disposition de l'ensemble des organismes publics.



Initié en 2016, le service a fait l'objet d'une incubation pendant 2 ans au sein de beta.gouv avant d'être officiellement lancé en mars 2018. Le succès de la plateforme (plus de 2 millions de dossiers déposés) a incité de nombreuses collectivités à s'intéresser à ce service, pourtant initialement destiné aux administrations. Depuis mars 2018, on compte ainsi 215 démarches dématérialisées par plus de 100 collectivités, représentant près de 100 000 dossiers remplis en ligne.

Face à ce succès et afin de faciliter le déploiement de ce service dans toujours plus de collectivités, y compris les plus petites, l'ADULLACT (l'Association des développeurs et utilisateurs de logiciels libres pour les administrations et les collectivités territoriales), partenaire du programme DCANT, propose désormais le service via une plateforme dédiée (pour ses adhérents) ou via une installation automatisée et simplifiée pour toute collectivité intéressée.

Solution n° 2



FranceConnect facilite l'accès aux services numériques en permettant aux internautes de s'identifier par l'intermédiaire d'un compte déjà existant (impots.gouv.fr, ameli.fr...), ce qui évite ainsi la création d'identifiant dédiés. En offrant aux citoyens un point d'entrée simple et sécurisé vers de très nombreux services numériques, et ce grâce à des solutions techniques favorisant la souveraineté numérique de la France, FranceConnect est un des projet-phares visant à la modernisation de l'État. C'est une clé qui permet de simplifier et sécuriser l'accès des utilisateurs aux services publics ainsi qu'à une galaxie de services issus de la sphère privée.

Déployé sur 700 services et utilisé par plus de 20 millions d'utilisateurs uniques, FranceConnect est utilisé par plus de 650 collectivités pour l'identification à un ou plusieurs de leurs services.

En faisant la promotion du dispositif FranceConnect auprès des collectivités et en organisant, conjointement avec les équipes FranceConnect, des ateliers d'accompagnement à destination des collectivités intéressées, le programme DCANT a participé à accompagner le déploiement du dispositif sur les portails des collectivités.

Celles-ci peuvent désormais proposer un accès simplifié aux services en ligne mis à disposition par la collectivité. De plus, la collectivité peut s'appuyer sur cette identité pour collecter, avec le consentement de l'utilisateur, d'autres données telles que son revenu imposable, et ainsi simplifier un grand nombre de démarches administratives pour les usagers en ne demandant plus des informations qui sont déjà en possession de l'administration.



Solution n° 3



Tchap est une solution de messagerie instantanée et sécurisée dédiée aux agents de l'Etat souhaitant communiquer facilement avec des collaborateurs et partenaires, et échanger des informations sensibles ou moins sensibles, en mobilité (ordinateur, smartphone, tablette) ou depuis leur poste de travail bureautique. La messagerie Tchap offre plusieurs fonctionnalités pour faciliter les communications, soit à deux, soit en groupe et pour partager des fichiers, avec un annuaire intégré des agents utilisateurs et un haut niveau de sécurité et de confidentialité des échanges privés. Conçue et entièrement maîtrisé par l'État, hébergé sur ses serveurs en France, Tchap apporte les garanties nécessaires en termes de confidentialité et de protection des données.

Nativement ouvert aux agents de la fonction publique d'Etat, le service a été ouvert en expérimentation aux collectivités territoriales en mars 2020. En quelques mois, il a été adopté par plus de 26 collectivités et 3200 agents.

En faisant la promotion de Tchap auprès des collectivités et en organisant, conjointement avec les équipes Tchap, la signature de conventions d'expérimentation avec les collectivités intéressées, le programme DCANT a participé à la promotion et l'adoption du service par les collectivités.

Solution n° 4



Le portail Cloud Cercle 3 a été créé début septembre 2020 pour permettre aux acheteurs publics – services de l'Etat, collectivités et établissements publics - de souscrire facilement à des services informatiques en nuage auprès de neuf fournisseurs Cloud externes, après signature d'une convention d'engagement avec l'UGAP.

Les collectivités territoriales ont ainsi accès à l'exhaustivité du catalogue des fournisseurs d'offres. Outre le gain de temps évident grâce au fait de s'appuyer sur un marché existant via l'UGAP, les collectivités territoriales bénéficient également d'un markup réduit. Par ailleurs, le titulaire du marché Cloud Cercle 3 fournit un service d'aide au choix aux collectivités territoriales selon les besoins exprimés. Enfin, le marché permettra de passer une commande ouverte de crédits pour un fournisseur donné. Le broker fournit au bénéficiaire un état d'avancement de sa consommation.

Quelques mois seulement après l'ouverture de ce marché, de nombreuses collectivités avaient d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour celui-ci et plus d'une dizaine avait même débuté un processus de conventionnement auprès de l'UGAP afin de bénéficier des opportunités qu'il offre.

Focus Démarches simplifiées

Lorsque nous avons eu connaissance de l'objectif envisagé d'obtenir 100% des démarches administratives en ligne d'ici 2022, notre association, qui regroupe un peu plus de 42 Opérateurs Publics de Service Numérique, s'est rapidement interrogée sur les solutions disponibles pour y arriver et le moyen le plus simple et le moins onéreux pour accompagner les petites et moyennes collectivités dans cette démarche vertueuse. C'est tout naturellement que nous nous sommes intéressés à Démarches Simplifiées proposée par la DINUM et que certains de nos membres ont pris la compétence sur la solution en accompagnant les collectivités locales dans la création des démarches et la personnalisation de la solution. Nous pensons que c'est le rôle de l'État d'imaginer des solutions mutualisables entre les besoins des Ministères et les besoins des collectivités et que nos structures sont là pour aider certaines collectivités dans leur prise en main. DS fait partie de cette stratégie.

Emmanuel Vivé, Président de DECLIC

« Démarches Simplifiées permet de faciliter la création de démarches pour les collectivités. Le succès de la plateforme (plus de 2 millions de dossiers déposés) depuis 2018 a incité de nombreuses collectivités à s'intéresser à ce service initialement destiné aux administrations. L'équipe ADULLACT a travaillé de manière à faciliter le déploiement du service dans les collectivités souhaitant gérer elles-mêmes le service via leur propre plateforme. En effet, l'installation a été automatisée afin de permettre à toutes les collectivités, même les plus petites, de bénéficier de formulaires dématérialisés à moindre coût. À partir de 2021, ADULLACT disposera de sa propre plateforme, mise à disposition gratuitement pour ses membres. L'idée derrière cette initiative, comme le confie volontiers Pascal Kuczynski (Délégué Général de l'ADULLACT), est d'encourager les collectivités territoriales à déployer cet outil dans un contexte de mutualisation, et ainsi faciliter la coopération entre services tout en évitant le gaspillage d'argent public »

Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales

Focus TCHAP

Avec la crise sanitaire et la première période de confinement, le département du Rhône a souhaité disposer d'une messagerie interne sécurisée pour les agents de la collectivité. Nous avons, grâce à la réactivité de l'équipe DCANT obtenu facilement la convention TCHAP dès avril.

Les premiers utilisateurs ont été les agents de la direction de la communication où l'expérimentation a été une réussite.

Depuis, nous avons communiqué sur notre intranet afin de proposer son usage sans obligation aucune pour les agents.

TCHAP montre plusieurs avantages ; la sécurisation et la confidentialité des échanges mais surtout le fait que l'outil soit accessible à tous les agents sans obligation de posséder un smartphone. De plus, TCHAP est gratuit et non soumis à licence. Avec la généralisation du télétravail cette année, c'est l'outil qu'il fallait.

Nous notons tout de même une difficulté de supervision pour l'administrateur local qui n'a pas la possibilité aujourd'hui d'évaluer le nombre exact d'agents utilisant TCHAP au sein du département. Cela complexifie le suivi des utilisateurs avec par exemple le cas des agents disposant d'un compte actif mais ayant déjà quitté la collectivité.



ACTION 4: SENSIBILISER LES COLLECTIVITÉS AUX ENJEUX DE CYBERSÉCURITÉ

- Guides et recommandations de l'ANSSI et du GIP ACYMA présentés aux collectivités dans le cadre du DCANT
- Présentation aux collectivités de la **stratégie territoriale de l'ANSSI** et de la mise en place d'**observatoires régionaux (COT)** et de **délégués territoriaux**
- Publication du **1er volet d'un kit de sensibilisation à destination des territoires** et réalisation d'un webinaire de sensibilisation sur les enjeux de cybersécurité
- Mise en place d'un groupe de travail avec le GIP ACYMA et les associations de collectivités afin d'adapter les contenus de sensibilisation aux collectivités.

Résultat : lancement en octobre 2020 du 1^{er} volet d'une campagne de sensibilisation à destination des élus territoriaux. D'autres volets sont à venir.

"Cybermalveillance.gouv.fr (GIP Acyma), le dispositif national de sensibilisation et d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, dans le cadre du programme DCANT a eu l'occasion de présenter ses missions (assistance, prévention et observation) ainsi que son kit de sensibilisation lancé en 2019 et dont les ressources sont mises à jour régulièrement.

En 2020, deux projets de Cybermalveillance.gouv.fr ont pu être communiqué lors des réunions DCANT :

- La création du label "ExpertCyber" qui va permettre aux Collectivités/TPE/PME de reconnaitre l'expertise en sécurité numérique des prestataires informatiques (sur les activités d'installation, maintenance et assistance) et ainsi garantir une meilleure lisibilité de la qualité de l'offre de service.

- Le lancement d'un programme de sensibilisation à la sécurité numérique à l'attention des élus, en vue de les amener à une prise de conscience des attaques visant les collectivités. Le contenu délivré à vocation à les aider à mieux appréhender les risques et partager avec eux les bonnes pratiques. Une 1ere étape a été lancée mi-octobre et les volets suivants seront mis en œuvre dès janvier 2021 car l'idée est de s'inscrire dans la durée."

Amandine Del Amo, GIP Acyma



ACTION 5 : CONTRIBUER A INTÉGRER LES CRITÈRES D'ACCESSIBILITÉ ET DE QUALITÉ WEB DANS LES PROJETS NUMÉRIQUES TERRITORIAUX

- Présentation aux partenaires des actualités juridiques liées à la consultation autour du RGAA puis diffusion à la communauté DCANT des nouvelles obligations liées au RGAA et de leur calendrier d'entrée en vigueur.
- Organisation de **4 webinaires** sur l'accessibilité des démarches, la qualité des démarches, l'écoconception web et l'UX design.

ACTION 6 : ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PROCÉDURE DE LABELLISATION DE SOLUTIONS DESTINÉE AUX COLLECTIVITÉS

- Dans le cadre de la mise en œuvre de LABEL de Tech.gouv, recueil des besoins des collectivités en matière de labellisation des produits et services via les instances DCANT.
- Cette concertation a abouti à la **définition de 5 critères de labellisation** et d'une **proposition de processus de labellisation** qui ont été soumis aux collectivités via un questionnaire en ligne pour en recueillir les retours et en ajuster si besoin les contours en fonction de ceux-ci.



Principales réalisations



699 collectivités FranceConnectées

Création de solutions partagées demarches-simplifiees.fr

215 démarches publiées par 112 collectivités

T

26 220 collectivités

agents territoriaux actifs



Plusieurs

produits et

services

hébergés via le

Cloud Cercle 3

Accompagnement

au déploiement

Services mutualisés

Mutualisation des savoir-faire et expériences

Sensibilisation

au

Promotion

de cadres &

RGAA

Mise en place de critères de



labellisation

référentiels communs

Guides et recommandations

cybersécurité

Retours d'expérience





Recommandations

- Rendre plus visible les étapes et modalités de développement envisagées pour chaque solution du catalogue : modèle économique, caractéristiques techniques, roadmap produit, gouvernance et options de pérennisation envisagées.
- Élaborer avec les partenaires et les collectivités des modalités d'accompagnement au déploiement des solutions du catalogue afin d'en assurer le passage à l'échelle auprès du maximum de collectivités.
- Diffuser plus largement et valoriser le catalogue de solutions numériques afin d'en faire connaître davantage les solutions auprès des collectivités.
- Travailler à la bonne articulation des dispositifs déjà existants (Catalogue de solutions numériques DCANT, Territoire Store de l'ANCT, Catalogue Label etc.) pour plus de visibilité pour les collectivités.
- Mettre en place une action nationale coordonnée à destination des éditeurs de logiciels métiers des collectivités afin que FranceConnect et le raccordement à divers APIs soient intégrés par défaut dans les solutions proposées par les éditeurs.





Axe – Gouvernance partagée

<u>Ambition</u>: Garantir une gouvernance partagée entre l'État et les collectivités territoriales de la transformation numérique des Territoires.



ACTION 1 : FORMALISATION D'UNE MÉTHODOLOGIE D'ACTION ET DE CONCERTATION

- Une **méthodologie de concertation** a été **formalisée** afin de dresser les objectifs, la composition, la fréquence et les modalités de chaque type d'instance: Commission d'Orientation Stratégique (COS), Instances Nationales Partenariales (INP), Groupes de Travail (GT).
- Plus de **150 actions** couvrant les 4 axes du programme réalisées en 3 ans.
- Définition et mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation transparent permettant de rendre compte régulièrement des actions initiées collectivement et des résultats obtenus : reporting des actions publiées sur l'espace Osmose (Produit DINUM) du programme et diffusé à chaque instance mensuelle.

ACTION 2: ÉLARGISSEMENT PROGRESSIF DU NOMBRE DE PARTENAIRES DU PROGRAMME

Plus d'une **vingtaine de nouveaux partenaires** ont rejoint progressivement le programme :

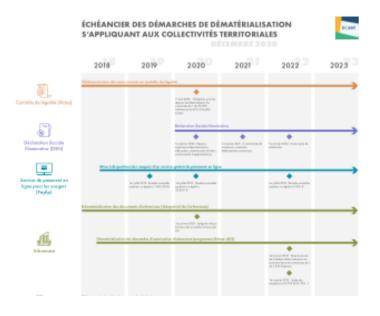
- Des représentants d'associations et de territoires
- Plusieurs ministères : Culture, Intérieur, Cohésion des Territoires, Transition écologique et solidaire, Solidarités et Santé, Économie et Finances
- Des AAI et établissements publics : CNFPT, CNIL, ANSSI, GIP ACYMA, Économie et Finances...



ACTION 3: ASSOCIATION DES ADMINISTRATIONS CENTRALES ET DÉCONCENTRÉES AUX TRAVAUX DU PROGRAMME

- De nombreuses administrations centrales et déconcentrées, représentant des ministères et autorités administratives ont été associées aux travaux du programme : MEN, MESRI, CNIL, ANSSI, DGE...
- Organisation de groupes de travail entre collectivités, administrations et ministères sur des chantiers impliquant les différents acteurs.

ACTION 4: RÉALISATION D'UN ÉCHÉANCIER DES DÉMARCHES DE DÉMATÉRIALISATION S'APPLIQUANT AUX COLLECTIVITÉS



- Construction avec les ministères concernés, d'un échéancier 2018-2023 des démarches de dématérialisation s'appliquant aux collectivités. Disponible ici : Dcant Gantt v4 (asso-declic.fr).
- ▶ Diffusion publique de l'échéancier par les partenaires dans un objectif d'information des collectivités.



ACTION 5 : DÉVELOPPEMENT DES OUTILS COLLABORATIFS ET DE VISIO AFIN DE FACILITER LA PARTICIPATION DES PARTENAIRES AUX DIFFÉRENTS CHANTIERS

- Création d'un espace collaboratif d'échange et de travail sur la plateforme OSMOSE comptant désormais 170 participants et permettant de partager les actualités, produire conjointement et mettre à jour les livrables du programme.
- Réalisation d'une « **boîte à outils » DCANT** contenant tous les livrables du programme (notes, guides et méthodologies) dans la rubrique Documents partagés sur OSMOSE.
- Utilisation d'outils de **visioconférence** pour faciliter la participation à distance des partenaires aux différentes instances (économie, continuité de services, facilité d'accès).





Principales réalisations

Gouvernance partagée et copilotage Partenaires actifs

150

actions co-portées en 3 ans

Commissions d'Orientation Stratégique tenues pour co-déterminer bilans et feuilles de routes semestriels

Echéancier des chantiers de dématérialisation engagés par l'Etat et impactant les collectivités

Co-construction Etat / collectivités

Animation de espaces Osmose actifs

Instances Nationales
Partenariales ont eu lieu

24

Groupes de travail ayant abouti à des livrables

Travail Collaboratif + de 200

participants dans les espaces Osmose

Visioconférence

désormais systématisée pour tous les travaux





Recommandations

- Renforcer l'aspect interministériel du programme en impliquant de façon plus soutenue les représentants des différents ministères et autres entités interministérielles.
- Clarifier les objectifs, modalités d'organisation et participants aux différentes instances. En distinguant :
 - Les instances politiques de prises de décisions et de validation de la feuille de route du programme ;
 - Les instances de travail opérationnel dans lesquelles sont proposés et débattus les actions, calendriers et livrables déclinant la feuille de route;
 - Les instances de concertation telles que les ateliers et groupes de travail permettant de préparer les actions, décisions et les livrables qui seront présentés et validés dans une instance dédiée. Ces ateliers pourront être ouverts largement aux collectivités et/ou administrations centrales et déconcentrées concernées par les thématiques de travail.

Optimiser l'utilisation de l'outil OSMOSE grâce à une clarification des rubriques, à l'animation plus régulière de la communauté et a une présentation de l'outil aux partenaires afin d'assurer un accompagnement à son utilisation. Cela améliorera la visibilité des partenaires sur le suivi des travaux de manière plus précise et sur le pilotage du programme en général.





Axe – Approche globale de la donnée

<u>Ambition</u>: Contribuer à une approche globale de la donnée aux services politiques d'intérêt général dans les Territoires.



ACTION 1: ACCOMPAGNEMENT AU DÉPLOIEMENT DU DITES-LE-NOUS UNE FOIS AU SEIN DES COLLECTIVITÉS

- Réalisation et diffusion d'une note de synthèse « Dites-le-nous-une-fois » exposant la règlementation applicable et des cas d'usage territoriaux.
- Promotion et accompagnement à la mise en œuvre du DLN1F par les équipes api.gouv, DS, FranceConnect dans de nombreux évènements DCANT : forums, webinaires, ateliers...
- Création d'un groupe de travail pilote co-animé par la DINUM et le réseau « Les Interconnectés » afin d'accompagner les collectivités à employer les outils existants : 4 groupes de travail ont eu lieu avec la participation régulière d'une vingtaine de collectivités.

« Notre projet municipal est de simplifier le parcours des usagers en réalisant 90% des démarches des clamartois en primo accueil, quel que soit le mode de communication de la Ville. En ce sens, un premier chantier a permis de simplifier la vie de 4000 familles. Il s'agit du Quotient Familial dématérialisé qui a été intégré sur notre portail famille et qui offre à nos concitoyens un gain de temps de déplacement et d'attente avec un calcul fiable et sécurisé obtenu grâce à une diminution significative des oublis de calcul ou de rétroactivité. Avant 2017, 3800 familles venaient au guichet et attendaient jusqu'à 2 heures, au risque de ne pas avoir les bons justificatifs. Aujourd'hui, le calcul du quotient familial de façon dématérialisée s'élève à 85 % grâce à une contractualisation fluide et une absence de bug côté API et côté site des impôts. Les résultats montrent un franc succès et une confiance des usagers dans la démarche. La collectivité souhaite poursuivre son implication sur la simplification des démarches pour les usagers en se connectant à plus d'API. »

Aurélie Coutant, Directrice Relation usagers Mairie de Clamart (92)



ACTION 2: ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LA MISE EN APPLICATION DU RGPD

- Dans le cadre de l'entrée en vigueur du RGPD, information et accompagnement des collectivités, en lien avec la CNIL : webinaire réalisé avec la CNIL, diffusion d'outils d'accompagnement...
- Diffusion aux collectivités d'une synthèse des « bonnes pratiques » dans la mise en œuvre du RGPD, réalisée par l'ADF.
- Organisation du partage des retours d'expérience et bonnes pratiques entre territoires : Département des Alpes-Maritimes, Soluris, GIP Territoires Numériques Bourgogne France-Comté.

« Dès le début de l'année 2018, Déclic s'est organisé afin de pouvoir accompagner les collectivités territoriales dans leur mise en conformité au RGPD. Depuis, la Fédération Déclic dispose de 34 Opérateurs Publics de Services Numériques (OPSN) qui ont développé un service de délégués à la protection des données (DPO) mutualisés. Au total, nous sommes plus d'une centaine de DPO à échanger régulièrement pour structurer notre réseau et faciliter nos interventions auprès des collectivités. Plusieurs fois par an, nous organisons des Rencontres régionales et nous maintenons un dialogue constant grâce à notre plateforme dédiée. Nous l'avons, depuis cette année, enrichie au moyen d'une base documentaire commune composée de modèles, de fiches thématiques ou encore de retours d'expérience. Cet outil nous permet de mutualiser nos connaissances et d'uniformiser nos actions sur le territoire français. Il a aussi l'avantage de limiter nos sollicitations auprès de la CNIL.

Bien que 65% des collectivités adhérentes à nos 34 OPSN, nous aient désigné DPO mutualisé, il reste encore du chemin à parcourir. Mais notre engagement et le soutien de la CNIL, avec laquelle nous signerons un partenariat en janvier 2021, contribueront à soutenir les collectivités dans leur mise en conformité au RGPD et surtout à améliorer la protection des données des administrés.

Louis CORRE ADICO/DECLIC

« Depuis 2017, l'ADF s'est saisie dans un groupe de travail très actif, de la mise en conformité des Départements au RGPD. Ce groupe de travail, qui se réuni mensuellement et qui compte 98 Départements, s'inscrit dans le cadre d'une convention triennale avec la CNIL récemment renouvelée pour 2021-2024.

Ainsi, depuis 2018, démarrage du programme DCANT, ce groupe de travail a pu faire des retours d'expérience sur les bonnes pratiques RGPD à mettre en place dans le cadre des nouveaux projets Digitaux proposés par le DCANT.

Le groupe a pu notamment travailler sur des projets tels que FranceConnect, MesDémarchesSimplifées, ou encore a pu travailler avec le Pôle Numérique de la DINUM sur un outil pour Améliorer la qualité des démarches administrative proposé par l'état.

Ces regards croisés permettent ainsi d'adapter en continue les projets aux besoins des Départements, et plus largement des collectivités territoriales.

Assemblée des départements de France



ACTION 3 : APPUYER LES INITIATIVES DES ACTEURS ENGAGES DANS L'OUVERTURE DES DONNÉES AU BÉNÉFICE DES COLLECTIVITÉS

- Relais et soutien au lancement par OpenData France de la nouvelle phase du dispositif de soutien aux collectivités : phase de déploiement nommée « OpenDataLocale saison 2 ».
- Relais des divers dispositifs d'accompagnement et outils de structuration proposés aux collectivités par OpenData France pour les accompagner dans leur démarche d'OpenData.
- Présentation aux collectivités, dans le cadre de webinaires, forums, réunions, des évolutions de la Base Adresses

 Nationale (passage à une licence ouverte, mise en place d'une nouvelle gouvernance incluant une coopération renforcée avec les collectivités) et des outils développés pour contribuer aux Bases Adresses Locales.

ACTION 4 : DÉCLINAISON DU CADRE STRATÉGIQUE COMMUN DE MODERNISATION DES ARCHIVES 2020-2024 AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS

- Présentation aux collectivités du nouveau cadre stratégique commun de modernisation des archives 2020-2024 avec ses 5 axes déclinés en 15 objectifs: l'accélération de l'archivage électronique devient la principale priorité.
- Construction, avec le concours de 40 archivistes, d'un nouvel AAP « Archivage numérique en Territoires » (ANET) lancé en septembre 2019, en remplacement de l'AAP AD-Essor.
- Construction et lancement en Septembre 2020 d'une nouvelle version de l'AAP ANET 2020-2021 sur la base des retours formulés par des archivistes, informations et associations d'élus sur l'AAP ANET 2019.
- Réalisation avec le SIAF et la CNIL d'un webinaire sur les « Référentiels des durées de conservation des données » réunissant 130 participants.

"En matière d'archivage numérique, le bilan de cette période 2018-2020 est marqué par la finalisation du Programme Vitam et la transition vers une phase de maintenance et amélioration continue de la solution logicielle. Cette réalisation permet aux collectivités territoriales qui le souhaiteraient de disposer de la solution logicielle d'archivage numérique librement réutilisable et d'intégrer la communauté des utilisateurs Vitam. Le dispositif d'appels à projets (Ad-Essor puis « Archivage numérique en Territoires ») financé par le ministère de la Culture afin d'encourager le développement de l'archivage numérique sur le Territoire a été renouvelé lors de 3 éditions entre 2018 et 2020 pour un montant de 1,7 millions d'euro. Ces dispositifs ont fait l'objet d'une collaboration régulière avec les membres du DCANT : webinaires, ateliers, informations et ont permis d'améliorer significativement le taux d'équipement des collectivités en systèmes d'archivage numérique.

La conception du nouveau cadre stratégique de modernisation des archives pour 2020-2024 s'est nourrie des réflexions menées dans le cadre du DCANT en intégrant des objectifs stratégiques relatif à l'archivage numérique qui concernent les collectivités (passage à l'échelle, gestion globale de la donnée, stratégies d'archivage concertées et mutualisation)."

Service interministériel des archives de France (SIAF)

ACTION 5 : APPUI AU PROGRAMME DE DÉMATÉRIALISATION DES ACTES D'URBANISME

- ▶ Identification de cas d'usage de dématérialisation des actes d'urbanisme à l'occasion de plusieurs ateliers réunissant une trentaine de participants de collectivités.
- Réalisation d'un webinaire de présentation des enjeux du programme « Démat.ADS » avec le Ministère de la Cohésion des Territoires et le MTES, porteurs du DAU.
- Contribution du programme DAU à la construction et à la mise à jour du panorama des chantiers de dématérialisation.





Principales réalisations

guide méthodologique OpenData

Progression de l'OpenData

589

collectivités engagées dans la démarche OpenData en 2020

+71%

de collectivités engagées dans la démarche depuis 2018

Ajout de nombreuses APIs au catalogue DINUM

Recours accru aux APIs par les collectivités dans le cadre notamment du DLN1F

Ajout de jeux de données au SCDL

Exploitation accrue des données

55

structures intercommunale, départementale et régionale désignées « Animateurs Territoriaux des Données » par OpenData France pour accompagner le développement de l'OpenData sur leur territoire

Accompagnement et aide mutuels

réunions du Groupe de travail pilote « DLN1F » réunissant
20 collectivités et co-animé par la DINUM et les
Interconnectés

Synthèse des bonnes pratiques RGPD



Recommandations



- Abordant l'enjeu de la production, de l'exploitation et de la circulation des données sous l'angle du « cycle de vie de la donnée » dans son ensemble (collecte, exploitation, diffusion, archivage) plutôt que sous celui, trop restrictif, de l'OpenData;
- Intégrant les dimensions liées à la cybersécurité, au RGPD, au RGS... à ces travaux et outils mis à disposition autour du « cycle de vie de la donnée » ;
- Encourageant le respect par les collectivités productrices de formats de jeux de données harmonisés, afin d'en faciliter l'exploitation et l'ouverture en OpenData.
- Faciliter la consommation d'APIs par les collectivités en :
 - Cartographiant les APIs à partir des « cas d'usages » les plus fréquents;
 - ➤ Identifiant les données accessibles via chaque API et les process par lesquels les intégrer dans les services et applications des collectivités ;
 - Affichant les délais entre l'annonce de l'ouverture de nouvelles données / APIs et le moment où celles-ci sont vraiment opérables.
- Valoriser la mutualisation d'outils, d'expériences et de bonnes pratiques en matière de mise en conformité RGPD, de mise en œuvre du DLN1F ou de l'exploitation et la production de données.





Axe – Passage à l'échelle

<u>Ambition</u>: Faciliter le passage à l'échelle de l'administration numérique des Territoires.



ACTION 1: DÉVELOPPEMENT DES LEVIERS D'INFORMATION A L'ÉGARD DES COLLECTIVITÉS

- Diffusion d'une vingtaine de newsletters à destination de 800 abonnés.
- Animation d'un compte Twitter avec 1917 followers et environ 500 Tweets/Retweets.
- Interventions DCANT dans les salons et évènements des partenaires : Salon AP Connect, La Cousinade, 30ème Congrès du CoTer numérique, 9ème édition des rencontres nationales Declic ; forums des Interconnectés.
- Création d'une **page web DCANT** sur le site de la DINUM comptant 14 500 vues.

ACTION 2: CRÉATION ET DIFFUSION D'OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT, DE FORMATION ET DE E-RESSOURCES A DESTINATION DES COLLECTIVITÉS

- Organisation de **7 « Forums DCANT » rassemblant en moyenne 60 collectivités** dédiés à la présentation des différentes activités et services de la DINUM.
- Participation de l'équipe DCANT à plusieurs actions de formation à destination des collectivités.
- Réalisation et mise en ligne régulière de **webinaires DCANT disponibles sur la chaîne Dailymotion DINUM**: 28 webinaires réalisés en 3 ans, comptabilisant 15500 vues avec une moyenne de 540 vues par webinaire.



ACTION 3: SOUTIEN À L'ÉMERGENCE ET AU DÉVELOPPEMENT DE STARTUPS DE TERRITOIRES

- Appui à la création de l'Incubateur des Territoires au sein de l'ANCT et présentation de l'offre de services proposée aux collectivités dans le cadre du DCANT.
- Présentation aux collectivités du **programme de pré-incubation** et réalisation d'un webinaire sur la **création de start up d'état**.
- Promotion via des webinaires, Forums DCANT, présentations en INP, articles dans Newsletters, des startups d'Etat et de territoires dont les collectivités pourraient être utilisatrices : Démarches Simplifiées, transport.data.gouv.fr, Aides-territoires, RDV-Solidarités, Aidants-connect, Acceslibre...

Focus Startups



Cette start-up propose un **outil de prise de RDV en ligne pour les services médico-sociaux des départements** dans l'objectif de réduire le nombre de rendez-vous annulés dans les maisons départementales de solidarité. Chaque année, près de 20% ne sont en effet ni honorés, ni excusés. La solution proposée par RDV-Solidarités qui vise à réduire ce taux est désormais utilisée par 75 structures regroupant 1026 agents dans 14 départements.



Le service Aidants Connect permet à des **aidants professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne** pour le compte d'usagers ne parvenant pas à le faire seuls. Il est aujourd'hui développé sous la forme d'une startup d'État à l'initiative de la Mission Société Numérique avec l'appui de l'incubateur de services publics numériques de la DINUM, Beta.gouv.fr. A la suite de la phase d'expérimentation, 14 structures ont été formées et 130 démarches ont été réalisées par 42 aidants actifs.



La Startup d'État Aides-territoires permet aux collectivités de **trouver** rapidement et simplement les financements et aides pour leurs projets locaux. Elle est incubée à la Fabrique Numérique (membre de la communauté beta.gouv.fr) du ministère de la Cohésion des territoires et du ministère de la Transition écologique et solidaire. Aujourd'hui Aides-territoires représente 1622 aides disponibles et déjà référencées, 467 porteurs d'aides et 86 thématiques de projet.



ACTION 4: FACILITATION DE L'ACCÈS AU FINANCEMENT DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Présentation aux collectivités du Fonds de Transformation de l'Action publique lancé par la DITP.
- Rédaction et publication d'une grille de réponse à des appels à projets numériques, définie à partir des 9 principes des grands projets SI de l'État.
- Relais systématique d'Appels à Projets (AAP) pour les collectivités :
 - ⇒ AAP AD-Essor et AAP ANET
 - AAP du programme « Société numérique » : l'édition 2019 avait permis de distribuer 1 million de pass sur les territoires, via 48 collectivités au bénéfice de 200 000 personnes en difficulté avec le numérique
 - ⇒ 4ème promotion des Entrepreneurs d'Intérêt Général
 - ⇒ 4ème édition du Fond d'accélération des Startups d'Etat et de Territoires (FAST)
 - ⇒ Appel à candidatures Wifi4EU (projet européen) qui a permis à 762 communes françaises de bénéficier d'un bon de 15 000€ pour soutenir l'installation de spots wifi gratuits
 - Appel à manifestation d'intérêt pour la constitution de Hubs Européens d'Innovation Digitale (HEDI).
- Co-construction avec les associations représentatives de collectivités territoriales, l'ANCT et la DITP du volet « Transformation numérique des collectivités territoriales » du plan France Relance.





Principales réalisations

Information à grande échelle

+ de 800

abonnés aux newsletters mensuelles

2000

followers Twitter

Page web comptant

15 000 vues

28

webinaires réalisés

540
vues en moyenne
/ webinaire

E-ressources et outils d'accompagnement

+ de 400

Participants aux Forums DCANT

Promotion de Startups

auprès des acteurs territoriaux

Soutien au développement des écosystèmes locaux

Diffusion de nombreux AAP et AMI pour faciliter

l'accès aux financements

Participation à une quinzaine d'évènements organisés par des partenaires sur l'ensemble du territoire



Recommandations

- Redonner une nouvelle vie à la page web DCANT aujourd'hui manquante afin de diffuser largement :
 - les actualités, roadmap et résultats du programme
 - les livrables du programme
 - les livrables produits par des partenaires ministériels ou territoriaux lorsqu'ils peuvent être utiles à tous
- Améliorer la visibilité du programme, des actions et de son impact sur les réseaux sociaux.
- Donner la possibilité aux partenaires de diffuser via leurs propres canaux les productions du programme (webinaires, livrables, outils d'accompagnement) pour en augmenter l'audience.
- Suivre avec plus de précision les interlocuteurs réguliers du programme (forums, webinaires, ateliers, ...) afin d'identifier les collectivités à cibler pour étendre l'audience et l'impact du programme.
- Approfondir les modalités d'accompagnement des collectivités territoriales en s'appuyant notamment sur les dispositifs ouverts dans le cadre de « France Relance ».

Les partenaires du DCANT













Cité +

Réseau des DSI

d'intercommunalités



























